

## Message de la MICORE du 25 septembre 2020

Depuis le début de la crise sanitaire, les agents des administrations centrales et des services déconcentrés de l'Etat se sont totalement engagés pour y faire face. Dans ces conditions, la mise en œuvre des réorganisations liées à la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat avait été reportée afin qu'elle s'effectue dans des circonstances plus adaptées.

Ainsi que je vous l'ai fait savoir par mon message du 11 septembre dernier, le Premier ministre a décidé que les secrétariats généraux communs départementaux devront être mis en place le 1er janvier 2021 tant en métropole qu'outre-mer.

Je vous informe que, après échanges avec les ministres concernés, le Premier ministre vient de décider d'une part que la création des délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et celle des délégations régionales académiques à la recherche et à l'innovation (DRARI) interviendra elle aussi le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et d'autre part que la création des directions régionales à l'économie, à l'emploi, au travail et aux solidarités (DREETS) et des directions départementales à l'emploi, au travail et aux solidarités (et à la protection des populations) (DDETS (PP)) devra être réalisée le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Il a également confirmé l'élargissement du périmètre du secrétariat général aux moyens mutualisés (SGAMM) de la préfecture de la région d'Ile-de-France aux fonctions support de la future direction régionale chargée de l'emploi et de l'insertion, de la DRIAAF et de la DRAC et décidé de sa mise en place en gestion le 1<sup>er</sup> avril 2021 selon des modalités à déterminer d'ici à cette date.

Enfin le transfert de la gestion de la main d'œuvre étrangère se fera au 1<sup>er</sup> avril 2021.

Je vous invite à porter ces informations à la connaissance des responsables déconcentrés qui relèvent de vos départements ministériels ainsi qu'aux organisations syndicales représentatives des personnels concernés.

Claude KUPFER

Préfet, coordinateur national de la réforme des services déconcentrés de l'Etat

Mission interministérielle de coordination de la réforme des services déconcentrés de l'Etat (MICORE)